

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le marché du travail a continué en 2021 d'être fortement affecté par les évolutions de la crise sanitaire. Comme en 2020, la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation (DSEE) a mis en place un suivi fin et à haute fréquence des évolutions de l'activité. Ses analyses et éclairages ont alimenté l'élaboration des politiques publiques (mesures de soutien temporaires aux demandeurs d'emploi, appui aux secteurs connaissant un redémarrage rapide de leurs besoins de recrutement, etc.).

Parallèlement à ce suivi conjoncturel, les travaux visant une connaissance plus structurelle du fonctionnement du marché du travail et des besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises se sont poursuivis. Ils ont porté par exemple sur les enjeux liés à la formation (qu'il s'agisse du processus d'entrée en formation des demandeurs d'emploi, du développement des formations à distance ou des formations mobilisant le CPF), sur la mesure de l'accès à l'emploi durable, avec l'élaboration d'un nouvel indicateur reposant sur les données issues de la déclaration sociale nominative (DSN), sur le lien entre métier recherché et métier retrouvé, sur les compétences mobilisées par familles professionnelles, sur l'évolution des compétences attendues en lien avec la transition écologique, ou les trajectoires des cadres seniors. Ces travaux ont donné lieu ou donneront lieu début 2022 à des publications. A plus moyen terme, un appel à propositions de recherche a permis d'initier des travaux sur les thématiques de l'autonomie des demandeurs d'emploi et de l'usage de l'intelligence artificielle dans les recrutements. La DSEE a développé en 2021 de nouveaux algorithmes alimentant des outils d'aide à la décision.

Enfin, en 2021 a été élaborée la base de données locales Smart emploi, qui alimentera en 2022 le site data emploi qui proposera pour chaque territoire des données fines permettant d'analyser la situation du marché du travail local. Ce rapport d'activité donne un aperçu de ces actions.

**Cyril Nouveau**

*Directeur des Statistiques, des Études et de l'Évaluation*



## LE COMITÉ D'ÉVALUATION DE PÔLE EMPLOI

Conformément à la loi, le conseil d'administration de Pôle emploi a désigné en son sein un comité stratégique et d'évaluation. Présidé par Patricia Ferrand, vice-présidente du conseil d'administration, il se réunit cinq à six fois par an dans sa formation « évaluation ». Ce comité définit un programme d'évaluation en lien avec les priorités et sujets stratégiques du conseil, et procède aux évaluations de l'offre de services de Pôle emploi, et aux conditions de mise en œuvre des aides et mesures de la politique publique par l'opérateur. Les résultats de ces évaluations sont transmis au conseil d'administration afin de l'éclairer et de fonder les propositions d'évolutions de l'offre de services de Pôle emploi.

## ÉVALUER L'ACTION DE PÔLE EMPLOI

Pôle emploi a poursuivi sa participation aux comités scientifiques nationaux d'évaluation du plan d'investissement dans les compétences, du dispositif Prépa apprentissage, de l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée » ainsi que de l'expérimentation législative du Journal de la recherche d'emploi.

Les évaluations, conduites principalement dans le cadre du comité d'évaluation de Pôle emploi, éclairent les décisions stratégiques sur l'évolution de l'offre de services.

L'évaluation du « processus d'entrée en formation » a montré que dans la majorité des cas le délai entre les premières démarches et l'entrée effective en formation était relativement court : dans 85% des cas, il est en effet de moins de 3 mois. Par ailleurs les demandeurs d'emploi expriment leur satisfaction sur le contenu des formations : 9 sur 10 déclarent que la formation correspondait à leurs attentes.

L'évaluation en cours des prestations externalisées destinées aux demandeurs d'emploi alternants des périodes d'activité et des périodes de chômage (« Toutes les clés pour mon emploi durable » et « Un emploi stable, c'est pour moi ») vise à mesurer l'impact de ces prestations sur le retour à l'emploi durable en fonction des différents types de publics qui en ont bénéficié et selon les deux modalités de marché.

Le report ou le retard des déploiements d'un certain nombre d'évolutions de l'offre de service en raison de la crise sanitaire a modifié le calendrier des travaux d'évaluation. Les évaluations portant sur la nouvelle modalité Suivi, l'accompagnement Equip'emploi, l'offre de services aux demandeurs d'emploi en situation de handicap dans le cadre de l'offre de service intégrée Pôle emploi - Cap emploi ainsi que sur les actions de prévention et de lutte contre les difficultés de recrutement ont été initiées au second semestre.

# PRODUIRE, ANALYSER ET DIFFUSER LES STATISTIQUES

Pôle emploi réalise et diffuse à fréquence régulière de nombreuses analyses relatives au marché du travail, à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi, leurs trajectoires, leur indemnisation, leurs formations, aux dispositifs gérés par Pôle emploi, et à l'évolution des offres d'emploi [cf. Liste des publications en dernière page].

D'un point de vue conjoncturel, l'année 2021 a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire, avec une activité qui est restée contrainte par les mesures de restrictions sur le début de l'année, puis un redémarrage rapide des projets de recrutements à compter du milieu de l'année. L'enquête sur les Besoins en main-d'œuvre avait montré dès le début d'année que les employeurs étaient prêts à recruter. Tout au long de l'année, la DSEE a réalisé un suivi à haute fréquence de l'évolution des offres afin d'identifier au plus vite l'évolution des tensions sur le marché du travail. En septembre-octobre, une enquête auprès des entreprises a été réalisée pour suivre l'évolution de leurs perspectives de recrutement.

Les travaux de la DSEE ont également permis de suivre finement l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, et d'alimenter ainsi les réflexions conduisant au plan de réduction des tensions de recrutement.

La crise sanitaire, et ses conséquences rapides, ciblées sectoriellement et territorialement, ont rappelé l'importance de disposer d'outils de diagnostic précis et localisés. Dans le cadre du projet Smart emploi, la DSEE a produit des indicateurs localisés sur le marché du travail, qui alimentent les stratégies d'intervention locale des agences. Ces indicateurs seront restitués en 2022 sur le site data emploi, accessible à chacun. Ils pourront ainsi alimenter les diagnostics de l'ensemble des acteurs en charge localement de la politique de l'emploi.

## DÉVELOPPER LES LIENS AVEC LE MONDE SCIENTIFIQUE ET DE LA RECHERCHE

Pour la quatrième année consécutive, Pôle emploi a décerné le prix « Jeune chercheur ». Ce prix (d'une valeur de 5000 euros) vise à distinguer un(e) jeune chercheur(e), ayant soutenu sa thèse en 2020, dont les travaux sont d'une grande qualité scientifique et méthodologique. Cette année, le jury a décidé de récompenser Aurélie Gonnet, pour une thèse en sociologie intitulée « Des orientations au travail. Une sociologie de la construction sociale des parcours, des expériences et des qualités professionnelles dans le cadre du bilan de compétences ».

Pôle emploi a lancé au printemps dernier son 4<sup>e</sup> appel à proposition recherche sur une double thématique : l'autonomie des demandeurs d'emploi et l'usage de l'intelligence artificielle dans les recrutements. Deux équipes de recherche ont été retenues sur la problématique de l'autonomie des demandeurs d'emploi : une équipe du LISE (CNAM) et une équipe de l'IAE de Paris associé au CEREFIGE (université de Lorraine). Une équipe du CREST a été retenue sur la thématique de l'usage de l'IA dans les recrutements.

Les projets initiés dans le cadre du partenariat avec le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES), recourent à l'économie comportementale et à la modélisation et la construction d'algorithmes. Plusieurs de ces projets entrent en phase d'expérimentation sur le terrain : c'est le cas du projet VADORE (Valorisation des données pour la recherche d'emploi), qui permettra d'expérimenter des rapprochements entre offres et demandes d'emploi issus d'un algorithme construit à partir de méthodes de machine learning ; du projet d'appariement sur préférences, en partenariat avec le prix Nobel d'économie Abhijit Banerjee ; des travaux sur les anticipations des demandeurs d'emploi quant au délai avant un retour à l'emploi, qui ont montré des biais d'optimisme ou de pessimisme chez les demandeurs d'emploi ; ou des enquêtes à grande échelle auprès de demandeurs d'emploi visant à mesurer l'impact sur leurs trajectoires de recherche et de retour à l'emploi d'informations personnalisées sur le marché du travail en lien avec le projet Smart Emploi.



### LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Mis en place en 2013, le conseil scientifique de Pôle emploi assiste Pôle emploi dans l'établissement d'un dialogue régulier avec les chercheurs et le monde universitaire. Le conseil scientifique se compose de 9 personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines scientifiques intéressant Pôle emploi, sur une base pluridisciplinaire : économie, sociologie, droit, gestion, politiques d'emploi en Europe et dans le monde et psychologie.

La présidence du conseil est assurée par Jérôme Gautié, professeur d'économie à l'université de Paris I. Les autres membres du conseil scientifique sont : Sophie Bernard (Sociologue /Paris Dauphine), Daniel Clegg (Politiste /Edimbourg), Didier Demazière (Sociologue /CNRS et Sciences Po Paris), Pascale Desrumaux (Psychologue/Université de Lille 3), Jean-Yves Kerbouch (Juriste/Université de Nantes), Dominique Meurs (Economiste/Université de Paris-Nanterre), Karim Mignonac (Sciences de gestion/ Université de Toulouse 1) et Géraldine Schmidt (Sciences de gestion /IAE de Paris).

Pôle emploi favorise également l'accès à ses données pour des projets de recherche : près d'une trentaine de conventions de mise à disposition de données issues des systèmes d'information de Pôle emploi et d'accueil de chercheurs sont ainsi en cours, couvrant de nombreuses thématiques (formation, indemnisation des demandeurs d'emploi, comportement des entreprises, etc.). Pôle emploi est enfin partenaire de la Chaire « Sécurisation des parcours professionnels » et de la Chaire « Travail ».

## DÉVELOPPER DES ALGORITHMES POUR ALIMENTER DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

En 2021, la DSEE a contribué à différents projets d'Intelligence Artificielle en lien avec le marché du travail. Elle a pour cela conçu et développé plusieurs algorithmes et modèles prospectifs (aide au diagnostic du potentiel d'une offre déposée, ciblage d'entreprises susceptibles de recruter, impacts des caractéristiques individuelles des Demandeurs d'Emploi sur leur retour à l'emploi).

Par ailleurs, le site Data-emploi a été ouvert en interne et le sera prochainement en externe. Il présente à des niveaux géographiques très fins (EPCI, Bassin d'emploi) un grand nombre d'indicateurs qui synthétisent le marché du travail.

Des travaux sont en cours sur les évolutions envisagées : production de nouveaux indicateurs, Data Visualisation, etc.



## METTRE EN ŒUVRE LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

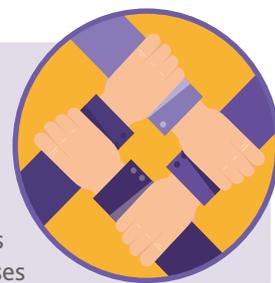
La démarche de gouvernance des données, engagée par Pôle emploi en 2019, vise à garantir la qualité des données en suivant le process de collecte, contrôle, protection, partage et analyse tout au long de son cycle de vie. Cette démarche engage de nombreux acteurs : conseillers et collaborateurs qui saisissent les données, directions qui élaborent l'offre de services, utilisateurs de la donnée, maîtrise d'ouvrage, DSI, etc. En 2021, l'équipe a engagé le déploiement de son offre de services : accompagnement de plusieurs cas d'usages d'Intelligence Emploi pour sécuriser les données clefs des algorithmes développés, sensibilisation des conseillers sur la saisie des salaires, production de tableaux de bords pour suivre la qualité des données, choix de l'outil de gestion du catalogue des données, etc.

### DE NOMBREUX ÉCHANGES ET COLLABORATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE PÔLE EMPLOI

Pôle emploi s'appuie sur de nombreux échanges et collaborations avec ses partenaires institutionnels (Dares, DGEFP, Unédic, France Stratégie, Drees, Apec, CNAV etc). Pôle emploi a présenté diverses contributions scientifiques lors de colloques (40<sup>e</sup> journées AES, Toulouse, 10<sup>e</sup> Rencontres Jeunes et Sociétés, etc.). Pôle emploi a poursuivi sa coopération avec les services publics de l'emploi étrangers.

### LE RÉSEAU DES STATISTICIENS RÉGIONAUX

Chaque direction régionale dispose d'un service Statistiques, Études et Évaluation qui permet, grâce à son expertise et ses productions (analyses, études, prévisions et enquêtes), d'obtenir une meilleure compréhension du marché du travail local. De nombreux partenariats existent avec des acteurs clés du marché du travail (Direccte, Carif-Oref, directions régionales de l'Insee, Urssaf, etc.).



# LISTE DES PUBLICATIONS

Près de 50 publications ont été diffusées en 2021 :

## « STATISTIQUES ET INDICATEURS »

Ils mettent à disposition des informations statistiques régulières, privilégiant la rapidité de diffusion et la simplicité de lecture.

### Publications trimestrielles

- « Les employeurs des salariés intermittents du spectacle »
- « Part des demandeurs indemnisables »
- « La durée de chômage »
- « Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi »
- « Les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi »
- « Montant de l'allocation chômage versée aux demandeurs d'emploi indemnisés »
- « Les entrées en formation des demandeurs d'emploi »
- « Les demandeurs d'emploi indemnisés »
- « L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi »

### Publications annuelles

- « L'emploi intermittent dans le spectacle en 2020 »
- « Les demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une reconnaissance de handicap en 2020 »
- « Tableau de la filière maritime et fluviale en France »
- « Les femmes demandeuses d'emploi inscrites à Pôle emploi en 2020 »



- « Les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 en 2019 »
- « 100 000 offres en alternance déposées par an à Pôle emploi »

## « ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES »

Ils fournissent les éléments essentiels à la compréhension et à la contextualisation des questions traitées et des résultats produits.

- « Activ'projet, une prestation efficace d'accompagnement au projet professionnel »
- « Quand les entreprises expriment leurs besoins de compétences numériques nouvelles »
- « Les métiers de la mécanique, électricité-électronique et de la maintenance »
- « La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) »
- « Enquête « Besoins en Main-d'Oeuvre » 2021 »
- « Résultats du Baromètre de satisfaction national 2020 de Pôle emploi auprès des demandeurs d'emploi »
- « Les difficultés de recrutement depuis la reprise de l'activité en 2021 »



## DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

### Ses principales missions

- Administrer et assurer la maîtrise d'ouvrage du système d'information « statistique et pilotage » de Pôle emploi
- Développer des outils et des travaux d'aide à la décision
- Recueillir, traiter, analyser et diffuser les données statistiques relatives au marché du travail, à l'indemnisation du chômage et aux dispositifs gérés par Pôle emploi
- Réaliser les études, évaluations et simulations sur le marché de l'emploi, le marché du travail, l'indemnisation du chômage et les dispositifs gérés par Pôle emploi
- Représenter Pôle emploi au sein du système statistique public
- Développer les liens avec le monde scientifique et de la recherche
- Animer le réseau des services Statistiques, Études et Évaluation en région

## EN SAVOIR PLUS

Sur les statistiques à  
PÔLE EMPLOI...  
en vidéo sur  
votre espace internet

<https://pole-emploi.org/statistiques-analyses>

Directeur de la publication  
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction  
Cyril NOUVEAU

Réalisation  
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,  
1 avenue du Docteur Gley  
75987 Paris cedex 20

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

